

Rapport d'activité 2021



PLATEFORME
A.I.R.
Accueil Intégration Réfugiés
Gironde



Table des matières

Introduction	3
Rappel des enjeux	3
ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER.....	4
Accueil sans rendez-vous à Bordeaux : mise en place de permanences	5
Informier et accompagner hors de la métropole : les permanences à Libourne	6
Accompagnement global à Bordeaux métropole.....	10
Difficultés rencontrées dans l'accompagnement en 2021	22
Points forts dans l'accompagnement en 2021	24
INFORMER LES ACTEURS, DEVELOPPER UN RESEAU PARTENARIAL... 25	
Développement d'actions de sensibilisation et d'information auprès des acteurs sur l'accès aux droits des réfugiés	26
Développement d'un réseau partenarial structuré et coordonnée : poursuite des collaborations de la plateforme AIR en 2021.....	27
Développement et animation d'outils de communication.....	31
Concrétisation du projet tutoriels vidéo	33
DEVELOPPER DES PROJETS D'INSERTION HORS METROPOLE..... 34	
Introduction	35
Développer des solutions d'insertion socio-professionnelle	36
Actions en 2022	45
Conclusion.....	47

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la référence départementale pour l'intégration des réfugiés en Gironde, l'organisation d'une plateforme territorialisée d'information, d'orientation, de mise ne réseau, et d'accompagnement est opérationnelle depuis le 1^{er} juin 2019.

La plateforme d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (AIR) est co-portée par la **Fondation COS Alexandre Glasberg** sur le territoire de Bordeaux métropole, et par le **Groupe SOS Solidarités** sur le territoire hors métropole bordelaise. Elle est financée par la **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)**.



Rappel des enjeux

Le travail intrinsèque de la plateforme AIR consiste à **rapprocher les bénéficiaires d'une protection internationale** (réfugié statutaire, protégé subsidiaire, apatride) **du droit commun et à informer le droit commun aux spécificités de ce public**. La plateforme AIR est une **passerelle**.

En effet, la particularité des droits du public réfugié parfois méconnus ou mal connus des services du droit commun et la difficulté d'accès des réfugiés à ces services liée à un manque de connaissance de la langue française, des codes culturels, sociétaux et de l'environnement institutionnel rendent nécessaire la création de pont.

Ainsi, l'enjeu de la plateforme AIR est de **développer un réseau partenarial structuré et coordonné** permettant de **faciliter le parcours d'intégration des publics réfugiés** hors dispositif national dédié, **améliorer l'accès aux droits**, et **mobiliser des partenaires associatifs et institutionnels**.

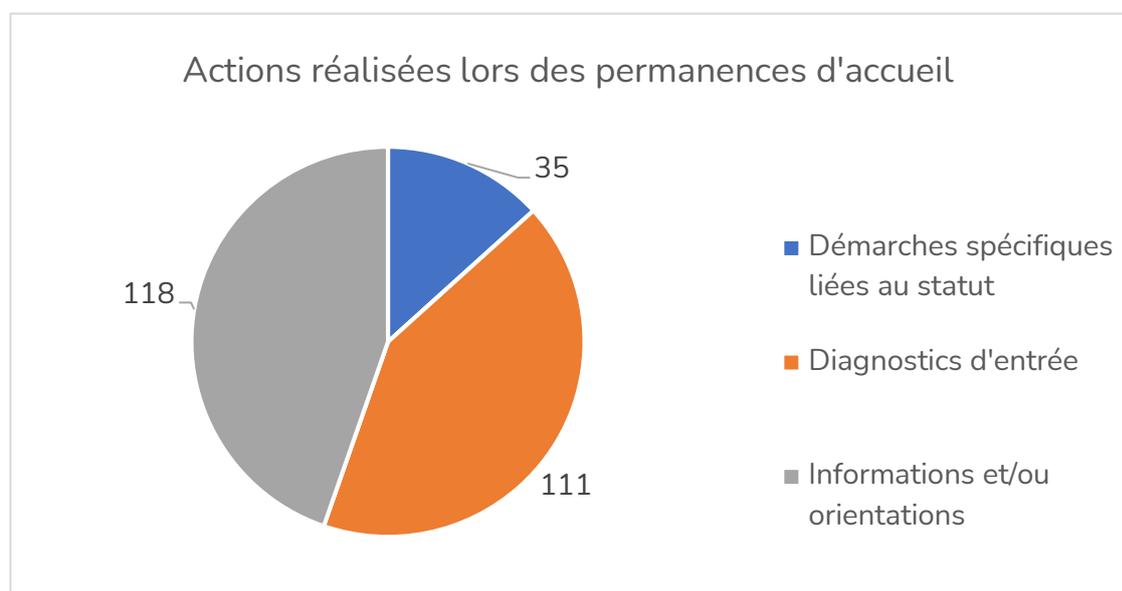


ACCUEILLIR,
INFORMER,
ORIENTER,
ACCOMPAGNER.

Accueil sans rendez-vous à Bordeaux : mise en place de permanences

La plateforme départementale AIR permet d'avoir un lieu d'accueil sans rendez-vous pour les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) domiciliés sur la métropole. Nous avons dédié **trois journées** à cet effet, les lundi, mardi et mercredi dans les locaux du Centre provisoire d'hébergement (CPH) du COS Quancard à Bordeaux.

Lors de cet accueil, les personnes sont reçues par un travailleur social. En fonction de la raison de leur venue, différentes actions peuvent être réalisées : une **information** suite à des questions du BPI, une **orientation vers l'acteur** correspondant à la situation du BPI, une **démarche spécifique propre à la protection internationale** (ne nécessitant pas d'accompagnement social et ne trouvant pas de soutien auprès des acteurs du droit commun), un **diagnostic d'entrée** pour les BPI demandant un accompagnement social.



En 2021, **212 accueils ont été réalisés**. Lors des accueils, il y a eu **111 diagnostics d'entrée** effectués, **118 informations et/ou orientations**, **35 démarches spécifiques propres à la protection internationale** : demande de titre de voyage, demande de récépissé, modification d'état civil auprès de l'OFPPRA, demande de premier et renouvellement titre de séjour, demande de DCEM, changement d'adresse auprès de l'OFPPRA, fiche familiale de référence, changement d'adresse auprès de la préfecture.

Ces démarches spécifiques liées à la situation juridique du BPI sont réalisées lors des permanences de la Plateforme AIR. Très souvent, ces personnes ne trouvent pas d'aide au sein des institutions concernées ou auprès des services de droit commun. Notons également que **la dématérialisation des démarches d'accès aux droits vient complexifier la réalisation de la démarche par la personne BPI.**

Informer et accompagner hors de la métropole : les permanences à Libourne

La Plateforme départementale AIR offre un lieu d'accueil à Libourne pour les personnes qui résident en dehors de la métropole bordelaise. Les critères pour y avoir accès sont les suivants :

- Détenir une **protection internationale** : apatridie, statut réfugié, protection subsidiaire ;
- **Ne pas être hébergé dans un dispositif national dédié (DNA) ;**
- Être **domicilié dans le département, hors métropole bordelaise ;**
- **Avoir besoin d'une aide ponctuelle ou spécifique** pour comprendre des démarches ou être orienté vers les organismes de droit commun.

Dans les locaux du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) du Groupe SOS Solidarités à Libourne, une permanence d'accès aux droits est mise en place depuis septembre 2020. Elle a lieu tous les premiers et troisièmes vendredis du mois, sur la matinée, pour informer, orienter et aider les personnes BPI à effectuer certaines démarches ponctuelles. Elle est assurée par une travailleuse sociale dédiée. Fin 2021, la permanence a été assurée plus régulièrement pour répondre à la demande. Ainsi, depuis début 2022, cette permanence se tient chaque vendredi matin, sauf fermeture occasionnelle. Les personnes accueillies et accompagnées étaient – pour la plupart – anciennement hébergées et accompagnées par le CPH de Libourne.

Celles-ci ont besoin d'un soutien ou d'une orientation sur différentes thématiques :

- **Droits sociaux** (CAF, Pôle Emploi, impôts...)
- **Droits à la santé** (Assurance maladie, CSS...)
- **Hébergement, logement** (recherche, gestion du logement...)

- **Démarches juridiques** (droit au séjour, réunification familiale, titre de voyage, nationalité française...)
- **FLE** (cours et formations linguistiques)
- **Insertion professionnelle** (recherche d'emploi, formation professionnelle...)
- **Scolarité**
- **Accès au numérique**
- **Lien social**
- **Mobilité et permis**

Chiffres clés 2021

25	permanences assurées + 12 RDV hors permanence
54	BPI reçus
7	BPI suivis (venus plus de 2 fois)
8	professionnels informés
71	démarches distinctes

Typologies des demandes

Depuis juin 2021*, 71 démarches distinctes ont été réalisées ou accompagnées, soit environ 10 par mois. Les demandes concernaient principalement :

- **Les démarches juridiques (31%)**
- **L'hébergement et le logement (18%)**
- **Les droits sociaux (14%) / L'insertion professionnelle (14%)**
- **Le droit à la santé (11%)**
- **Lien social (4%), Autre (4%), Mobilité/Permis (1%), Accès au numérique (1%)****

*date d'arrivée d'une nouvelle travailleuse sociale dédiée avec une nouvelle organisation et façon de suivre l'activité de la permanence hors métropole

Il est à noter que fin 2021, **un conseiller numérique a rejoint le CPH de Libourne. Celui-ci peut accueillir les publics du CPH et de la Plateforme AIR et développe des actions en faveur de l'accès au numérique. Les besoins en matière d'accès au numérique se faisaient déjà sentir en 2021 et depuis plusieurs années, et y répondre en favorisant l'autonomie des publics est un des enjeux de l'année à venir.

Demandes spécifiques

Certains BPI ont eu besoin d'un accompagnement plus poussé et spécifique en raison de problématiques individuelles, liées en particulier à :

- **La réunification familiale** : Certaines personnes accompagnées rencontrent en effet de grandes difficultés pour faire venir leur famille du pays d'origine. Ces difficultés s'expliquent essentiellement par des erreurs administratives bloquantes nécessitant des démarches juridiques complexes.
- **L'obtention de documents officiels (titre de voyage notamment)** : Plusieurs BPI ont eu – ou ont encore – des difficultés pour obtenir certains documents auprès des services de la Préfecture. C'est notamment le cas pour des titres de voyage dont les dossiers ont été envoyés fin 2019. La Plateforme AIR intervient alors pour faire le lien avec les services concernés, pour connaître les motifs de blocage et aider à régler la situation.
- **La compréhension de documents liés au logement** (factures, enquête d'occupation de bailleurs sociaux...) : Les personnes rencontrent parfois des difficultés de gestion budgétaire, à cause principalement d'incompréhensions liées à la langue et au langage administratif parfois peu accessible.
- **La compréhension de documents liés à la santé** (RDV médicaux, compréhension de prescriptions médicales spécifiques, situation sanitaire...) : La langue est là aussi le frein principal à une bonne compréhension de documents de santé, ce qui peut être particulièrement problématique voire, dans certains cas, dangereux pour la personne.

Profils des personnes accompagnées

90% des personnes accueillies sur la permanence de la Plateforme AIR à Libourne sont d'anciens résidents du CPH de Libourne. Seule une famille hors CPH s'est présentée et était déjà accompagnée par le droit commun (Maison du Département des Solidarités).

Le public accueilli se compose majoritairement d'hommes isolés plutôt jeunes, de 20 à 35 ans. Deux nationalités prédominent : Afghane et Soudanaise.

NATIONALITES

1. Afghane



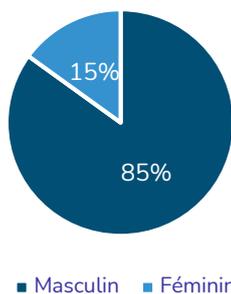
2. Soudanaise



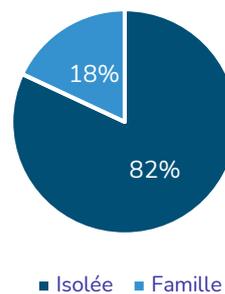
3. Autres

Syrienne,
Marocaine,
Sri Lankaise ...

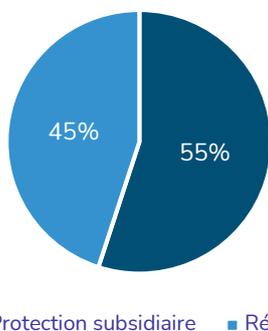
Genre des bénéficiaires



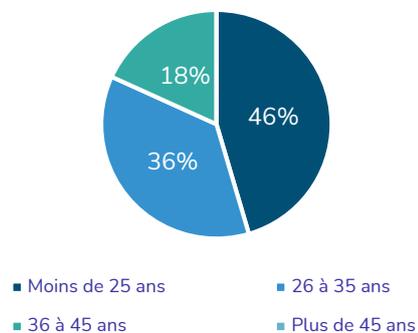
Typologie des ménages



Statut



Âge des bénéficiaires



Accompagnement global à Bordeaux métropole

Une équipe de travailleurs sociaux et de conseillers en insertion professionnelle est dédiée à l'accompagnement de la personne bénéficiaire d'une protection internationale dans ses démarches et à la facilitation de son accès aux services de droit commun.

Pour rappel, les critères d'entrée :

- **Détenir une protection internationale** : Apatridie, statut de réfugié, protection subsidiaire
- **Ne pas être hébergé dans un dispositif national d'accueil (DNA)**
- **Être domicilié sur le département**
- **Être éloigné du droit commun** et avoir besoin d'un accompagnement spécifique : parlant pas ou peu français, non connaissance de ses droits, sans ressources, isolé, en rupture de lien (renvoi de structures...).

Tout accompagnement répond à des critères définis et est contractualisé. En 2021, **une réunion d'accueil chaque mois** a été mise en place au sein du service. Il s'agit d'une **rencontre avec l'équipe de la plateforme AIR, d'explication et de signature d'un contrat d'accompagnement** sur une durée moyenne d'une année.

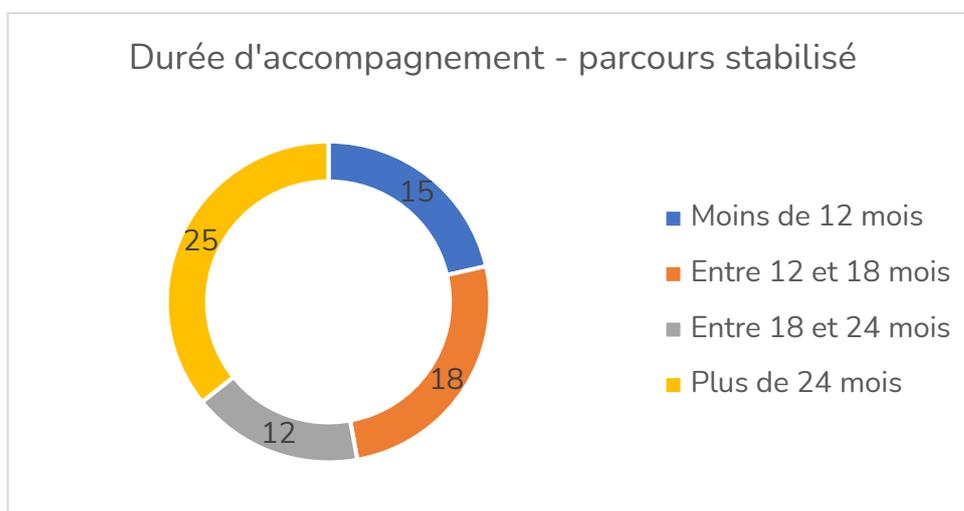
En 2021, les résultats de l'activité d'accompagnement à Bordeaux métropole est sensiblement similaire à celle de 2020.

Rappel de l'activité 2020	Activité 2021
247 personnes BPI accompagnées en 2020	230 personnes BPI accompagnées en 2021
78 BPI ont débuté un accompagnement global	82 BPI ont débuté un accompagnement global
96 BPI sont sortis d'accompagnement global	95 BPI sont sortis d'accompagnement global
151 BPI en cours d'accompagnement au 31/12/2020	135 BPI en cours d'accompagnement au 31/12/2021

Cette année, l'accompagnement **dans le parcours d'intégration de la personne BPI a duré en moyenne 20 mois.**

Notons que la durée d'accompagnement est passée de 15 à 20 mois entre 2020 et 2021. Elle varie en fonction de multiples facteurs inhérents à la situation sociale et professionnelle de la personne, des délais difficilement mesurables des démarches d'accès aux droits, tout comme de l'évolution des politiques publiques.

De plus, **le contexte sanitaire a nettement impacté l'organisation du travail**, qu'elle soit interne à la plateforme AIR ou liée aux institutions, associations, et services publics, **ne facilitant pas l'accès aux droits des personnes.**



Des entretiens individuels réguliers

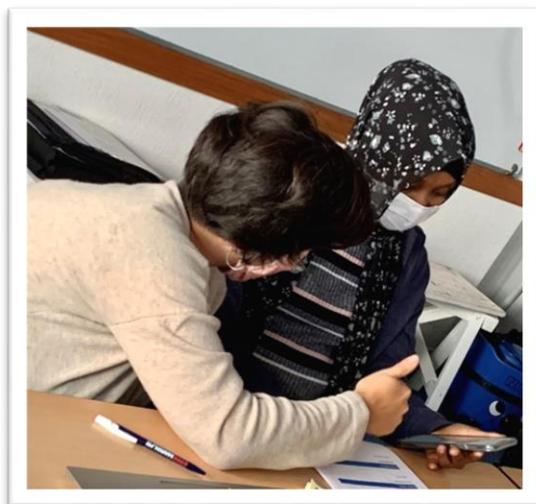
L'accompagnement se traduit par des entretiens réguliers menés soit par le travailleur social soit par le conseiller en insertion professionnelle.

Les démarches réalisées concernent :

- **Ouverture et maintien des droits** (assurance maladie, CSS, RSA, CAF, impôts...)
- **Accès à un hébergement et au logement** : mise à l'abri, recherche de solutions d'hébergement, demande de logement social, dossier contingent prioritaire,
- **Accompagnement dans les démarches juridiques** : droits au séjour et réunification familiale
- **Aide à trouver des cours de français**
- **Accès à l'insertion professionnelle** : soutien dans les démarches d'accès à un emploi et/ou à une formation qualifiante ou certifiante
- Soutien dans les **démarches liées à la famille** : scolarité

Poursuite des ateliers collectifs

13 ateliers menés et 58 réfugiés participants



L'accompagnement se traduit également par la proposition d'ateliers collectifs.

Tout comme en 2020, en 2021, les sessions d'informations collectives ont été organisées sur des thématiques précises suivant les besoins du public. C'est un temps d'échanges pour que les personnes posent leurs questions. Les ateliers collectifs ont été co construits avec les partenaires et des bénévoles pairs-aidants.

Des supports pédagogiques ont été proposées permettant aux BPI de disposer d'une information simple, claire et efficace adapté au lieu de vie (Bordeaux, Mérignac...). Ces outils sont destinés aux réfugiés par la suite et disponibles sur le site internet.

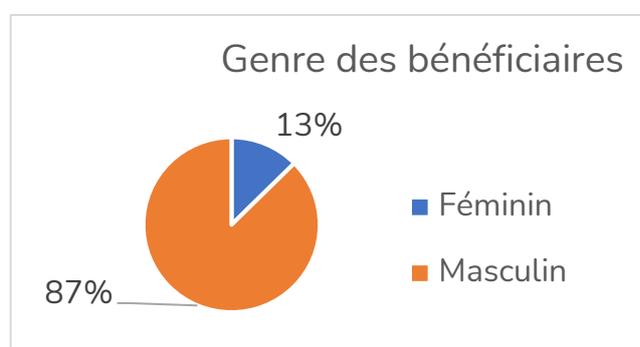
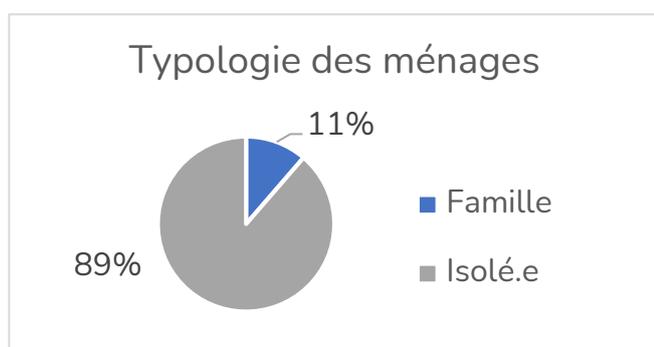
Ateliers déroulés en 2021	Nombre de participants AIR	Partenaires mobilisés
1 atelier sur la thématique CULTUREL/LIEN SOCIAL	1	
Ateliers lien social, activités, culture, sports...	1	Association Oxygène
2 ateliers sur les DROITS SOCIAUX	10	
CAF : allocations familiales, l'application, les aides...	10	CAF
2 ateliers sur la thématique LOGEMENT/HEBERGEMENT	10	
Comprendre l'hébergement et le logement en Gironde	7	SIAO Insertion
Accès au logement à travers la pair-aidance	3	Pair-aidants réfugiés bénévoles
5 ateliers NUMERIQUE	13	
Initiation numérique sur smartphone - 5 sessions 1	13	Association Atelier Graphite
3 ateliers sur la thématique EMPLOI/FORMATION	24	
Entretien d'embauche, répondre à un appel téléphonique	11	Pair-aidants réfugiés bénévoles
L'auto-entreprenariat	10	Association ADIE
Qu'est-ce qu'un contrat de travail	3	
Total général	58	

Qui sont les personnes accompagnées par la plateforme AIR ?

Focus sur le profil des BPI

Homme isolé âgé de 25 à 35 ans

Tout comme en 2020, la majorité des BPI accompagnés par la plateforme AIR en 2021 étaient des **hommes isolés âgés de 25 à 35 ans**. 87% du public étaient des hommes et 17% des femmes, 64% avaient entre 25 et 35 ans. Notons que les moins de 25 ans représentaient 12% du public de la plateforme (contre 18% en 2020).



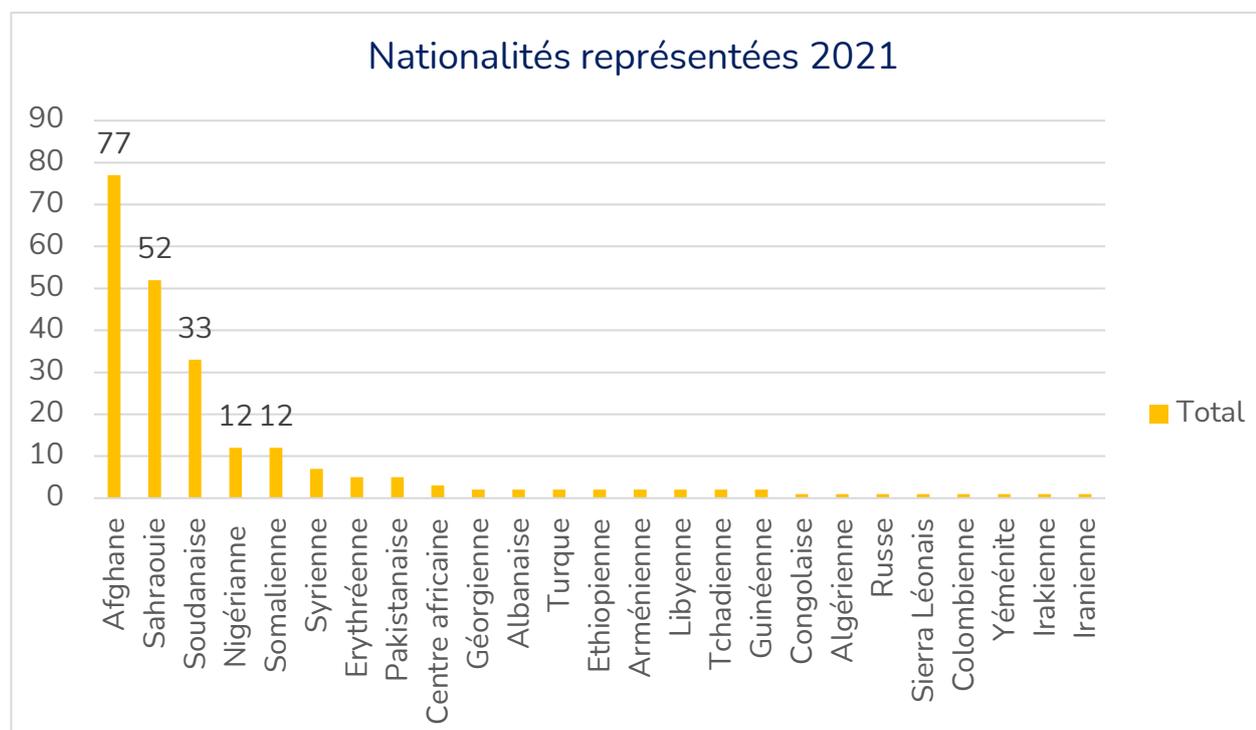
Âge des bénéficiaires	Pourcentage
Moins de 25 ans	12%
25 à 35 ans	64%
26 à 45 ans	17%
Plus de 45 ans	6%
Total général	100%

Avant leur domiciliation à Bordeaux, la majorité des BPI accompagnés par la plateforme AIR n'étaient pas hébergés au sein d'un hébergement du DNA (66%) relevant soit de la SPADA, soit d'aucune structure, soit plus à la marge d'un hébergement généraliste. Au cours de leur parcours d'Asile, 15% d'entre eux ont été hébergés dans un CADA, 6% sont passés par un CAO, 5% par une PRAHDA, 3% d'un CPH. Nous n'observons pas de différence notable entre 2020 et 2021 à ce sujet. Avant leur domiciliation, 55% de ces personnes proviennent de la Gironde et 45% hors de ce département.

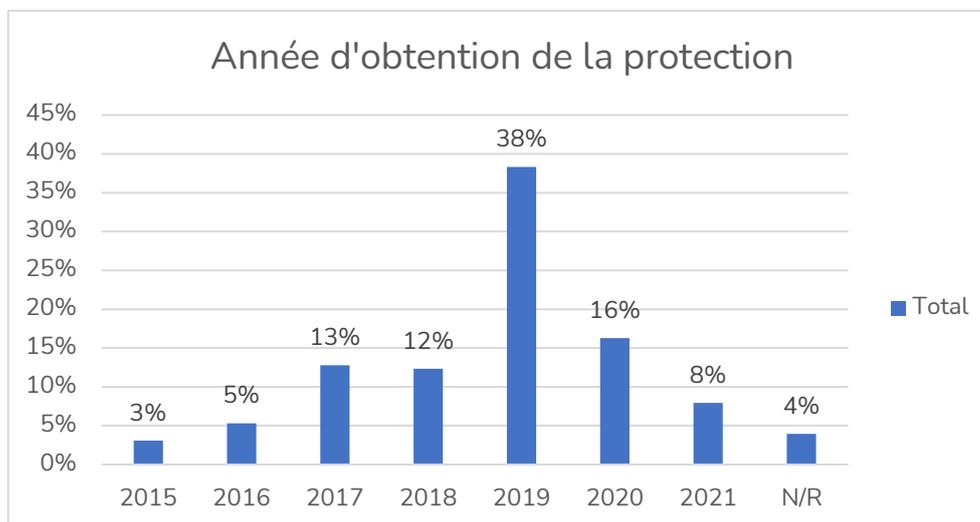
PROVENANCE pendant la demande d'Asile ou dernière structure occupée	
Spada	43%
Non hébergé / Hors structure	16%
CADA/HUDA	15%
CAO	6%
Logement autonome	5%
PRAHDA	5%
N/R	3%
CPH	3%
FJT / Hébergement jeune	2%
Arrivée par réunification/regroupement	1%
Total général	100%

Trois nationalités majeures : Afghane, Sahraouie, Soudanaise

Sur l'ensemble des personnes accompagnées en 2021, trois nationalités prédominent nettement parmi les personnes accompagnées : **33% afghane, 23% sahraouie, 14% soudanaise**. Ce sont les mêmes nationalités que la file active de 2020 (dont 25% était sahraouie, 23% afghan et 18% soudanais).

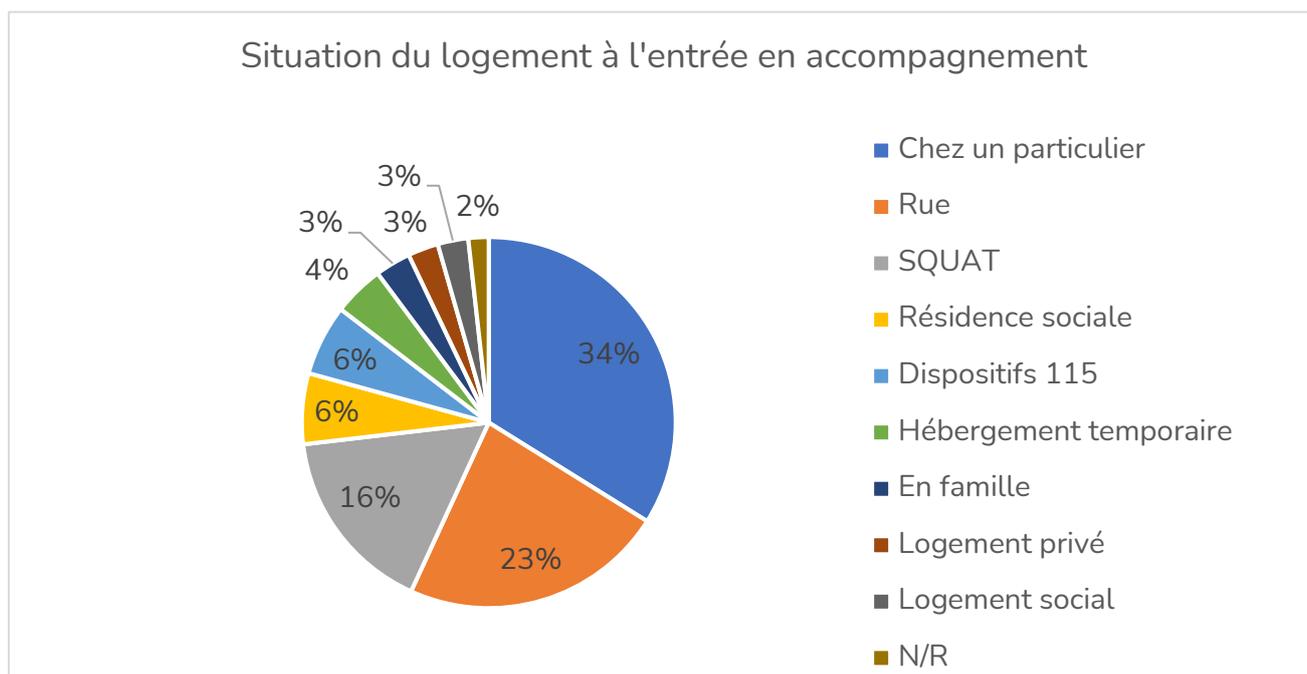


Pour la majorité de la file active des personnes BPI entrées en accompagnement en 2021, 38% des personnes avaient obtenu leur protection en 2019 (à N-2), 12% en 2018 (à N-3), 13% en 2017 (à N-4). Seuls 16% des personnes avaient obtenu la protection l'année N-1 et 8% l'année N.



Situation sociale

82% des personnes accompagnées étaient dans une situation vulnérable sans hébergement/logement à leur entrée en accompagnement. Le plus souvent, les personnes sont hébergées chez un ami ou par un membre de la famille, à la rue ou en squat ou dorment dans un foyer d'urgence du 115.



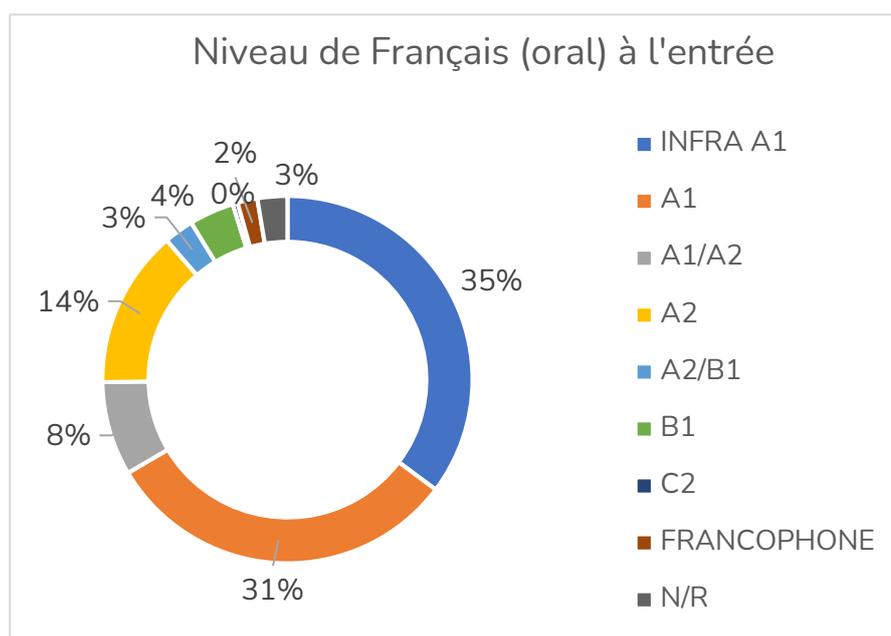
Cette vulnérabilité est une condition forte constituant un besoin pour la personne d'être accompagnée par un travailleur social afin de trouver des solutions de mise à l'abri, d'hébergement et de logement selon chaque situation individuelle. Elle est souvent cumulée avec des problématiques d'accès aux droits sociaux, d'accès à l'emploi et aux soins, ainsi que la préoccupation de faire venir sa famille restée au pays.

Par ailleurs, en 2021, la plateforme a accompagné 6% de BPI déjà en logement à leur entrée mais nécessitant un suivi sur diverses démarches cumulées. On note que l'entrée en logement s'est avérée être trop rapide pour ces personnes (manque de capacité de vivre en logement autonome). L'attribution d'un logement nécessitait des besoins d'accompagnement à l'entrée en logement : gestion des aides financières liées au logement, gestion des comptes EDF et gaz de Bordeaux, problèmes dans le logement...

Cet accompagnement n'est pas existant par les bailleurs sociaux et peu accessible dans le droit commun à posteriori. Une demande de mesure spécifique telle que l'accompagnement vers et dans le logement existe et s'avère essentielle pour de nombreuses personnes BPI en famille ou isolée. Les organismes comme le Fonds Social Logement (FSL) ou France Horizon le propose, toutefois cette mesure d'accompagnement doit être anticipée et demandée en amont dans le dossier de logement social.

Situation professionnelle et niveau de Français

La majorité des BPI **parlaient peu ou pas Français** (66% niveau oral Infra A1 ou A1), et étaient **sans emploi à leur entrée en accompagnement**.



Situation professionnelle à l'entrée	
Sans emploi	67%
En emploi	31%
• AUTO ENTREPRENEUR	7%
• CDD	6%
• CDD INTERIM	6%
• CDDI	1%
• CDI	8%
• CONTRAT PRO	1%
• SAISONNIER	1%
N/R	1%
En formation	0%
Total général	99%

L'apprentissage du français est la clé pour accéder à un emploi et à une formation. Elle représente une des premières étapes essentielles pour le chargé d'insertion professionnelle qui opère différentes stratégies possibles en fonction de la personne : renforcement du Français au sein d'une structure associative, formation intensive en français langue étrangère (formation en Habilitation de Service Public, etc.), formation métiers avec cours de FLE à visée professionnelle...

Par ailleurs, **l'analphabétisation concerne une grande partie du public de la plateforme AIR. L'offre de formation de base reste très limitée sur le territoire** : apprendre à lire et à écrire pour ce public. C'est un frein très important auquel les BPI non lecteurs non scripteurs et leurs accompagnants font face.

Accès aux droits et fracture numérique

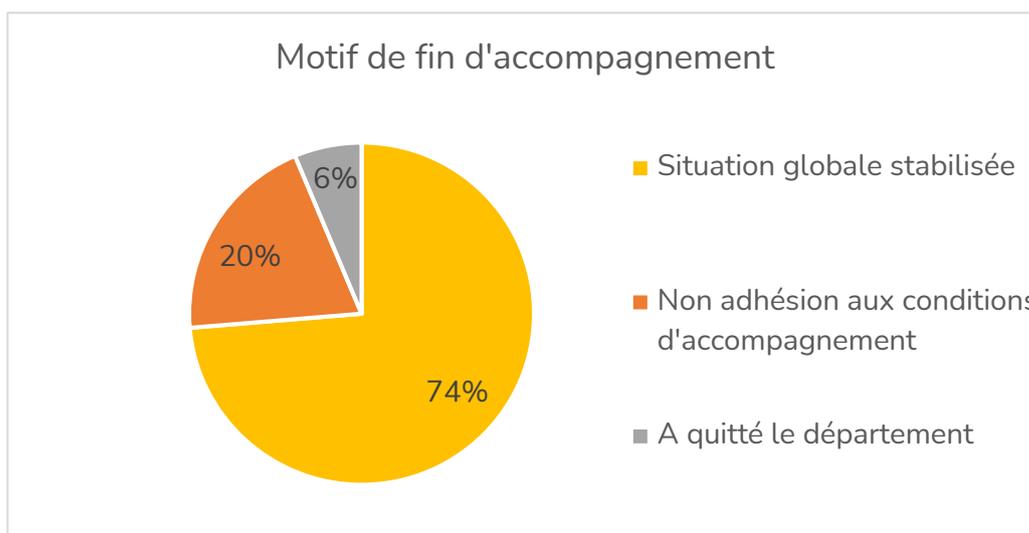
La dynamique de dématérialisation des démarches administratives a franchi des étapes supplémentaires et a complexifié l'accès aux droits des publics BPI suivis sur la plateforme en 2021.

En effet, l'accès au numérique, la non maîtrise de l'outil et de la langue française à l'écrit ont été, et sont de réels freins dans la réalisation des demandes en ligne par le public. **La nécessité d'accompagnement est forte** de la part du travailleur social et du chargé d'insertion professionnelle **pour éviter tout blocage de dossiers et de rupture de droit** : déclaration des ressources CAF, actualisation Pole Emploi, suivi des demandes auprès de la préfecture, création et gestion de l'interface France Connect...

Pour répondre à cet enjeu, nous avons également mis en place un partenariat avec l'association Atelier Graphite et lancée une formation aux savoirs de base sur le numérique sur smartphone, avec une formatrice spécialisée. La formation comprenait 3 ateliers de 2 heures.

Quels résultats en fin d'accompagnement ? L'importance d'un accompagnement passerelle vers le droit commun

En 2021, il y a 74% de BPI sortis d'accompagnement avec une situation globale stabilisée (95 sorties d'accompagnement ; 20% de BPI sortis pour non adhésion aux conditions d'accompagnement du service (absence répétée aux rendez-vous, plus de nouvelles, problèmes de comportement) ; 6% ont quitté la Gironde.



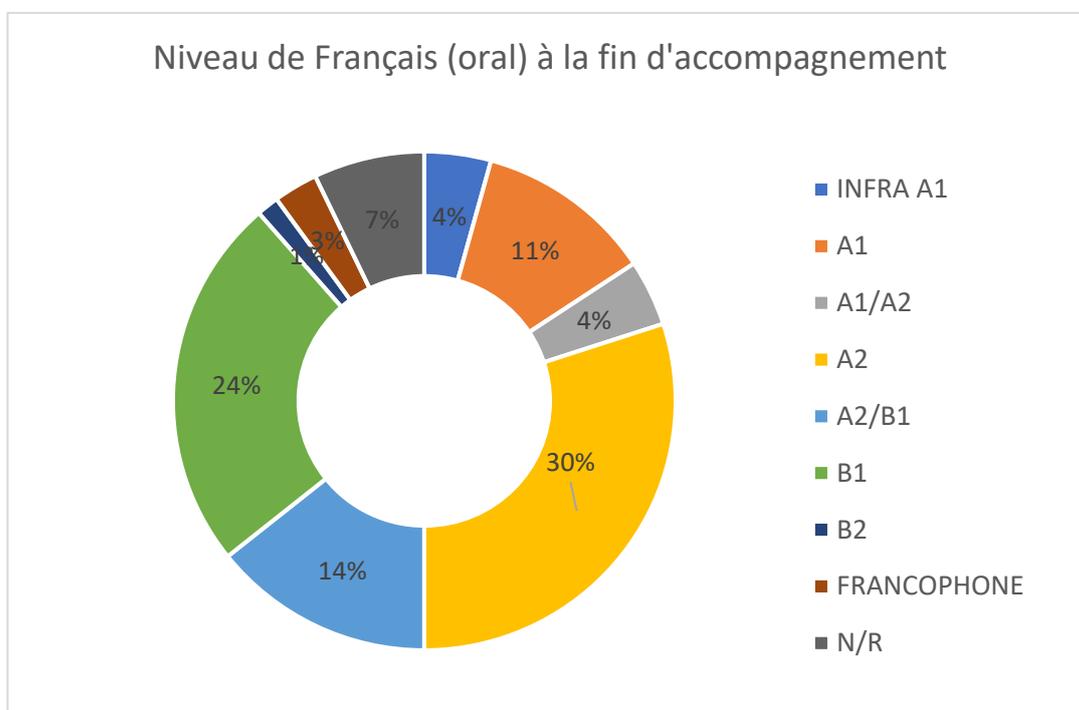
Une situation stabilisée au regard de la plateforme AIR, nécessite de cumuler l'ensemble de ces critères avant de statuer une fin d'accompagnement.

Rappel des critères de sortie - situation stabilisée

- **Sur le champ professionnel :**
 - Projet/parcours professionnel défini
 - En emploi ou en formation ou en capacité de recherche
 - Un service de droit commun peut prendre le relais
 - Niveau de FLE orale : compréhension

- **Sur le champ social :**
 - Compréhension des institutions, de ses droits et capacité à les maintenir (actualisation, renouvellement...)
 - Un service de droit commun peut prendre le relais
 - Entrée en hébergement ou en logement

A la sortie, 68% des bénéficiaires ont un **niveau oral permettant de s'exprimer et de comprendre le Français - A2 à B1.**

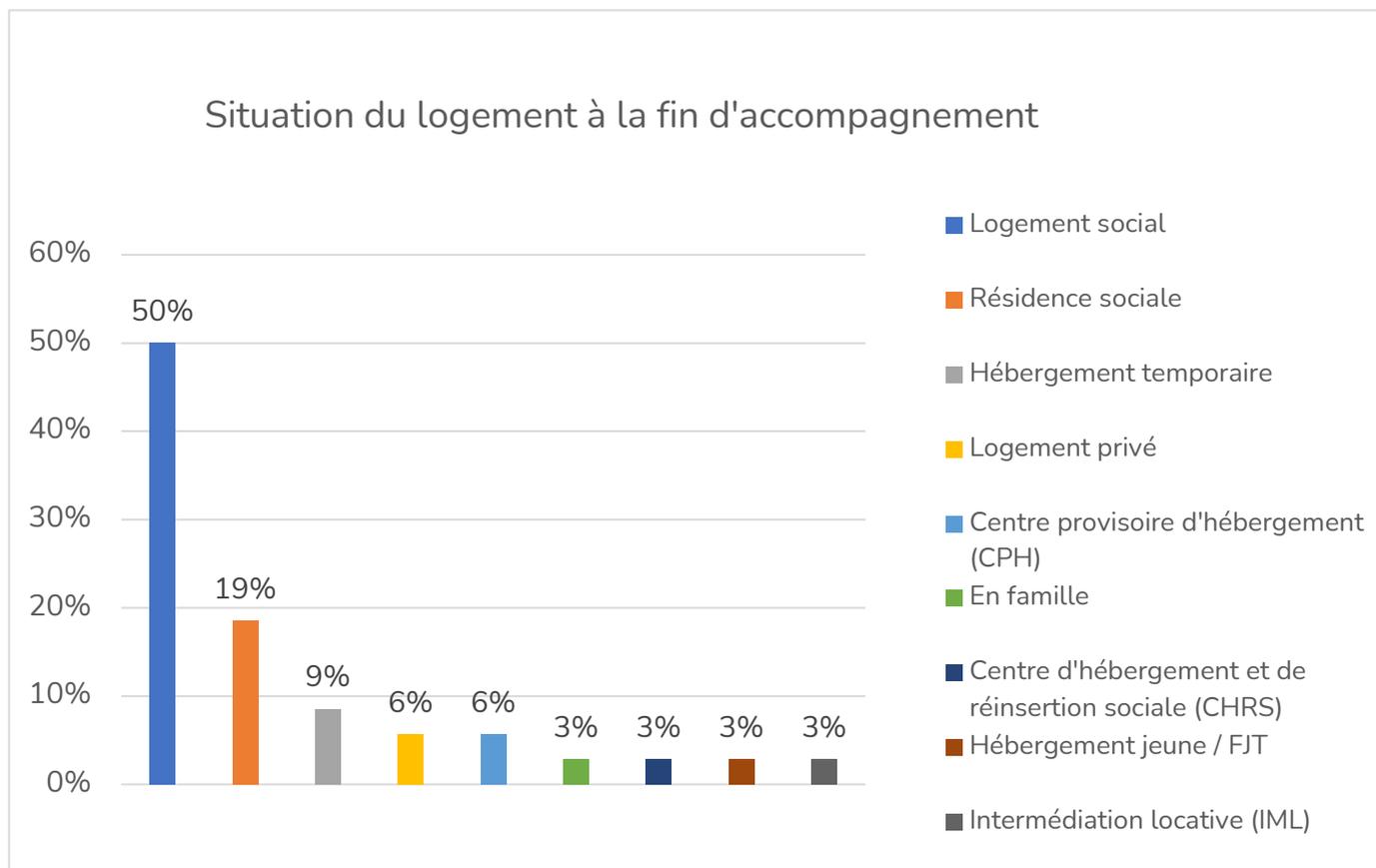


Concernant l'insertion professionnelle, **68% des BPI en fin d'accompagnement est en cours d'exercice d'un contrat de travail ou a intégré une formation certifiante ou qualifiante.** Notons que les contrats de travail sont divers, 10% ont un statut d'autoentrepreneur, 11% ont signé un contrat à durée déterminée de plus de 3 mois, 10% ont intégré une structure de l'insertion par l'activité économique (CDDI), et 14% ont signé un contrat à durée indéterminée.

Précisons que 9% des BPI sont sortis avec un contrat à durée déterminée au sein d'une entreprise d'intérim car ils souhaitent effectuer régulièrement des missions d'intérim selon leur activité professionnelle.

Situation professionnelle à la sortie	
En cours de CIR	1%
En emploi	59%
APPRENTISSAGE CDI	1%
AUTO ENTREPRENEUR	10%
CDD de plus de 3 mois	11%
CDD INTERIM	9%
CDDI	10%
CDI	14%
CONTRAT PRO	3%
En formation	9%
En recherche de formation	1%
En recherche d'emploi	21%
En situation intermédiaire	7%
N/R	1%
Total général	100%

Toute personne BPI accompagnée sur la plateforme AIR sort d'accompagnement avec une solution d'hébergement ou un logement : 56% en logement dont 50% parc social et 16% en résidence sociale.



Travailler le lien avec les services de droit commun

Un des enjeux majeurs de la fin d'accompagnement est de travailler l'orientation du parcours vers les services de secteur à savoir la maison départementale des solidarités (MDS) pour un ménage avec enfant, ou vers le centre communal d'action sociale (CCAS) pour une personne isolée. **Des axes de collaborations ont été mis en œuvre avec l'ensemble de ces services en 2020 et poursuivie en 2021.**

Difficultés rencontrées dans l'accompagnement en 2021

En 2021, nous avons été confrontées à différents points de blocage dans l'accompagnement.

Focus sur plusieurs freins :

- Le **manque de lien avec un interlocuteur privilégié au sein de la préfecture**, la non information du suivi des démarches en cours, et le **retard des délais de traitement** ont provoqué des situations de stress chez les personnes accompagnées impactant l'accompagnement. Exemples : titre de voyage demandé depuis plus d'un an, retard de renouvellement de titre de séjour.
- Le refus d'accompagner les personnes BPI sur motif de la langue.
- La **non possibilité d'accès aux droits pour les personnes apatrides** (hors demande d'asile) : refus d'ouverture des droits de l'Assurance Maladie.
- Les délais d'attente de l'obtention de l'acte de naissance OFPRA ne pouvant donner lieu à un numéro de sécurité social définitif.
- **L'instabilité du lieu d'hébergement** entraîne souvent des pertes de contrats, certains lieux d'habitation sont éloignés du lieu du travail.
- **La mobilité du public pour les nouveaux BPI hors Gironde** récemment domiciliés à Bordeaux impliquant un début d'accompagnement plus soutenu pour le travailleur social : changements d'adresse, mutation CIR, ruptures de parcours de droits.
- **L'aboutissement d'une réunification familiale** alors que la personne n'a pas de solution de logement ou d'hébergement.
- La **vulnérabilité psychologique des profils** des personnes accompagnées et leur capacité de mobilisation dans l'accompagnement vers l'autonomie
- **La complexité des obligations administratives liées au statut d'auto-entrepreneur** (déclaration Urssaf, renouvellement des documents) et la différence de temporalité entre les relevés Urssaf (trimestriel) et l'actualisation Pole Emploi (mensuelle), ce qui génère des déclarations Pole Emploi approximatives pouvant donner lieu à un trop perçu et mettre l'autoentrepreneur en difficulté.
- **La difficulté des BPI à reprendre une activité de « salarié classique »**, comme recevoir son salaire en fin de mois contrairement au statut d'auto-entrepreneur (ne facilitant pas l'envoi d'argent aux proches restés au pays)
- Le **manque de places aux formations HSP FLE** parcours 2 limitant la prescription
- **La temporalité des sessions de formation ne correspond pas toujours au besoin réel** des réfugiés en recherche d'opportunité. Les dates d'entrée et sortie fixes ne

permettent pas la même souplesse que les modalités d'entrées et sorties permanentes.

- La barrière de la langue : le **projet professionnel est travaillé à court /moyen et long terme en fonction de l'évolution linguistique**
- **Les contraintes administratives qui empêchent l'accès à certains métiers** (casier judiciaire du pays d'origine obligatoires pour les réfugiés ayant moins de 5 ans sur le territoire ayant pour projet de se former dans le domaine de la sécurité par exemple)
- La **méconnaissance ou l'absence de solutions de mobilité** autre que la voiture

Aussi, il est important de considérer la complexité de la réalité de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale lors de l'accompagnement. En effet, **il est essentiel que l'intégration se construise avec la personne et à son rythme** en lien avec sa situation familiale, administrative, professionnelle, ses capacités, sa disponibilité mentale et ce afin d'amener la personne vers l'autonomie. **A défaut, l'accompagnement s'en trouve compromis.**

Focus sur plusieurs situations :

- Refus de solution de logement pérenne ou hébergement
- Arrêt de formation ou d'emploi en cours de contrat
- Absence prolongée des personnes accompagnées
- Sollicitation de plusieurs opérateurs pour l'accompagnement en même temps
- Problématique psychologique prégnante ne permettant pas une mobilisation de la personne

Points forts dans l'accompagnement en 2021

Focus sur les retours principaux de l'équipe :

- ✓ Forte mobilisation des acteurs du territoire pour l'intégration et l'insertion des BPI avec une multiplication des dispositifs proposés
- ✓ Peu de refus d'offres d'emploi si des solutions mobilités à l'échelle de la métropole bordelaise sont proposées.
- ✓ Nette amélioration du niveau de français grâce à l'emploi et à la formation professionnelle.
- ✓ L'accès aux droits notamment la réunification familiale et l'accès au logement qui restent une source non négligeable de motivation dans les démarches vers l'emploi.
- ✓ L'accès aux formations HSP adaptées à notre public
- ✓ Mise en place des cours de FLE OFII avec Insermedia
- ✓ Ouverture d'une 2^{ème} et bientôt d'une 3^{ème} session Action Migrants avec l'IREP
- ✓ Motivation et régularité des cours de FLE pour la plupart des BPI
- ✓ Fort intérêt des BPI pour les contrats CDD, intérim régulier ou CDDI de longue durée.

Notons que **la formation Gestes Pro** et Savoirs de base *métiers de l'agriculture, de la vigne et du paysage* avec ALIOS Formation a été une nouvelle fois en 2021 une solution d'insertion car elle est particulièrement **adaptée et accessible à nos publics de façon générale permettant une première pré-qualification non négligeable**. En effet, elle prépare la personne à sa suite de parcours, soit vers la poursuite de formation qualifiante soit vers l'emploi direct à travers les mises en relation organisées auprès des employeurs. Le fait qu'elle ne soit pas rémunérée peut-être un frein pour certaines personnes, toutefois elle est gratuite et les personnes perçoivent le RSA.

Cette formation pourrait capter plus de public, et pourrait être proposée de manière articulée avec la fin des cours Insermedia, ou en début de parcours pour les primo arrivants, pour assurer une continuité et une articulation avec le marché de l'emploi.

Focus sur les retours principaux des BPI :

- Ecoute de la part des intervenants sociaux ;
- Disponibilité pour les BPI en demande ;
- Informations données lors des temps de permanence pour les BPI non accompagnés par la plateforme mais ne trouvant de soutien par les services de droit commun.



INFORMER LES ACTEURS
DEVELOPPER UN RESEAU PARTENARIAL
STRUCTURE ET COORDONNEE

Développement d'actions de sensibilisation et d'information auprès des acteurs sur l'accès aux droits des réfugiés¹

Cette action financée par les services de l'état a pour but **l'amélioration du parcours d'intégration des réfugiés dans les différents domaines de l'accompagnement** (emploi, logement, santé, social...), **la mobilisation et le soutien des partenaires** institutionnels et associatifs, la **facilitation de l'accès aux droits**.

Les sessions de sensibilisation

Les sessions de sensibilisation ont pour objectifs d'informer des professionnels de droit commun sur les droits et statuts des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) pour renforcer les connaissances sur le public et les parcours Asile et Intégration et favoriser un meilleur accès aux droits des BPI.

Les publics cibles sont les acteurs de droit commun : conseillers référents des agences Pôle Emploi, conseillers de missions locales, personnels des CCAS et de MDS, acteurs institutionnels de la CAF et de la CPAM, personnels référents de structures de l'IAE, personnels du secteur de l'hébergement de type résidence sociale, CHRS, habitats jeunes. La plateforme ne pourra former l'ensemble des personnels de ces différents services. Il sera demandé que le partenaire cible des « référents réfugiés ».

Sessions prévues en 2022 :

- Sensibilisation auprès des agences Pole Emploi (1 référent par agence - 18 agences de Gironde) en co-animation avec l'OFII de Bordeaux.
- Sensibilisation auprès des missions locales, des CCAS, des MDS et autres services de droit commun.

¹ Les ateliers thématiques et session de sensibilisation à destination des acteurs de l'intégration ont été très impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19 mais restent essentiels à l'accompagnement à l'intégration du public.

Les ateliers thématiques

Ces ateliers ont pour but de mettre en réseau et fédérer les acteurs autour des questions de l'intégration lors d'ateliers afin de créer des espaces de concertation, de collaboration et de production d'outils dans le but de mieux informer, orienter et accompagner le public BPI en Gironde.

Les publics cibles sont les professionnels institutionnels, les associations et les acteurs concernés par la thématique ciblée de l'atelier.

Ateliers thématiques partenariales prévues en 2022 :

- Rencontre avec les acteurs de l'hébergement et du logement
- Rencontre avec les acteurs de l'insertion professionnelle (études supérieures, formation et emploi)

Développement d'un réseau partenarial structuré et coordonné : poursuite des collaborations de la plateforme AIR en 2021

En 2021, des collaborations se sont consolidées et de nouvelles ont vu le jour. Le tissage de ce réseau partenarial **comportant plus de 80 partenaires actifs**, nous permet de faciliter l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.

Liste des collaborations actives de la plateforme AIR

La direction interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR) représentée par Alain Régnier, l'équipe de Réfugiés.info.

Acteurs spécialisés

La plateforme d'accueil des personnes en errance (PAPE) portée par le CAIO, le PIMMS de Bordeaux, la Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) de Nouvelle-Aquitaine, le Pôle solidarité et développement social du département de la Gironde, la plateforme de mobilité Wimoov.

Services de droit commun

La mission locale de Bordeaux, le CCAS de Bordeaux et les CCAS de la métropole, la caisse d'allocations familiales de la Gironde, les agences Pole Emploi.

Centre de formation et organismes associatifs divers

La Fondation INFA, BATIFORM, ALIOS Formation, l'AFPA de Bègles, l'AFEPT, l'IREP (Action migrants et HSP), AIM Formation, Insermédià.

Numérique : Atelier Graphite, Emmaus Connect

FLE : Réseau CLAP Sud-Ouest, le centre social du Burck, le Foyer Fraternel, le réseau HSP 2 parcours FLE avec INSUP, AFEPT.

Structures de l'Insertion par l'Activité Economique : EI, ACI, AI, Régies de quartiers

Régie de quartier Bacalan, Régie de quartier Cenon, Association intermédiaire des hauts de Garonne, Haut de Garonne Interim Insertion, Bati-Action et Bati Entreprise, ARES COOP, ARE 33, Arcins Environnement, Association Réagir, Pain et partage, les Coteaux des Hauts de Garonne, Envol 33. Insert'Net, GEIQ BTP Bordeaux Océan, L2I INTERIM

Entreprises et autres partenaires de l'emploi

Unis-Cité, SAMSIC Intérim, Intérim Connectt Yes Interim, BTP, Interim Nation Bordeaux, Manpower Grand compte, Partnaire intérim, Actual Intérim, Kiwi intérim, Refugee Food Festival, et des restaurants partout en Gironde (Moules and Beef, le Kayok, La Gigi...).

Acteurs de l'accompagnement vers l'emploi

REagir, Action Emploi Réfugiés, Projet EDNA, D2C Gironde- Transfer IOD, l'association ADIE, Marie Curry.

Acteurs de l'hébergement et du logement

Le foyer Ozanam, les résidences sociales Adoma, le SIAO insertion, de nombreux bailleurs sociaux de la métropole, France Horizon, les associations d'hébergeurs solidaires.

Acteurs de la vie sociale

L'association Welcome, l'association Oxygène, les fées papillons.

Développement de nouvelles collaborations en 2021

Ils nous rejoignent !

Le PLIE Technowest, l'association Atelier Graphite, l'Université de Bordeaux, l'INFA, les Détritivores, Envie Gironde, l'ensemble des facilitateurs « clause insertion » de la métropole, McDonalds, Restaurants Au Bureau, Restaurants Bistro Régent, Restaurant le Siman, Each One, le programme IMPULSER, le Conseil régional- CAP Métiers, Envie 2E Aquitaine (IAE), ERIP Bordeaux Métropole, Entreprise ACA France, L'Autre Institut de beauté by Princ'ESS (IAE), Veolia, FJT Bacalan. Info-Droits, l'Atelier Budgétaire, EMPP, CEID Accompagnement vers l'accès à l'emploi et à la formation.

Secteurs d'activité / Bassin d'emploi représentés

- Le secteur du bâtiment (**Gros œuvre et Second œuvre**), toujours très présent, notamment via les clauses d'insertion.
- Le secteur de la restauration, les besoins ont explosés avec la pandémie et la réouverture des enseignes.
- L'auto-entrepreneuriat et la livraison à vélo pour les grands comptes UBER et DELIVEROO. Ce statut a permis aux personnes sans emploi, ne maîtrisant pas la langue française d'accéder à des revenus.
- L'Insertion par l'Activité Economique tous secteurs confondus.

Le réseau de l'insertion par l'activité économique (IAE) a été largement favorisé dans le cadre de l'accès à l'emploi. Ce secteur spécialisé correspond en grande partie au profil des publics de la plateforme AIR. Le programme IMPULSER a notamment permis à nos publics de concilier un premier emploi, des cours de FLE adaptés, et du numérique en multipliant ainsi les chances de recrutement pour les publics réfugiés accompagnés sur la plateforme.

Formations visées

Les publics BPI ont un intérêt particulier pour les formations numériques afin de mieux s'adapter aux nouveaux outils de communication digitale utilisés par les institutions publiques et entreprises. Ils s'intéressent également aux secteurs de la restauration, du nettoyage, du bâtiment, de la logistique, et des espaces verts, secteurs dans lesquels ils ont

généralement des compétences ou des expériences et qui permettent d'avoir un accès rapide à l'emploi.

Focus sur deux points fort de 2021

La coordination des parcours entre acteurs de l'intégration

Pour faciliter le projet d'intégration d'un BPI vers le droit commun, **la bonne coordination de son parcours** reste essentielle avec l'ensemble de ces acteurs. L'identification des partenaires qui gravitent autour du parcours d'accompagnement du BPI, l'articulation des missions entre acteurs dans les parcours d'accompagnement, la multiplication des rencontres et temps d'échanges sur les situations, la bonne coordination entre acteurs dans l'orientation ou l'accompagnement des BPI, l'interconnaissance entre structure du territoire, font parties des actions essentielles relevées entre acteurs et mises en œuvre.

La référence RSA

Le COS est référent nommé dans l'accompagnement des BPI allocataires du RSA. Le cadre de cet accompagnement fixé par une convention avec le Département de la Gironde a ainsi permis en 2021, **d'accompagner 81 allocataires du RSA signataires d'un Contrat d'Engagement Réciproque.**

L'accompagnement implique l'ensemble des démarches d'insertion et la mobilisation de l'allocataire BPI, qui comprend : la définition du projet, la recherche de formations préalables et d'opportunités d'emploi, la coordination du parcours et le suivi régulier mis en place, ainsi que la prise en compte des difficultés périphériques d'accès à l'emploi constituent l'essentiel des enjeux identifiés pour **permettre au PBI accompagnés sur la plateforme de gagner en autonomie et donc d'augmenter sa capacité d'accéder vers le droit commun.**

Des demandes de financement au Permis B, mobiliers de premières nécessité et équipements professionnels ont pu être mobilisés.

Développement et animation d'outils de communication

Un site Internet local – sortie en avril 2021



Ce site conçu pour les bénéficiaires d'une protection internationale et les acteurs de l'intégration en Gironde, regroupe des acteurs, des démarches administratives, des informations propres à la Gironde... Toute structure peut nous partager ses projets en liens avec les publics réfugiés.

Pour consulter le site : www.refugies-gironde.fr

Statistiques des 3 derniers mois de l'année (octobre-novembre-décembre) : 1 utilisateur par minute

- **2,2K utilisateurs** ont consulté notre site (dont 400 utilisateurs fidèles qui se connectent régulièrement)
- **Utilisateurs par pays** : La France reste toujours le **pays qui compte le plus grand nombre d'utilisateurs** (2 000 utilisateurs), suivi des Etats-Unis (72 utilisateurs), des Pays-Bas (12 utilisateurs).
- **Utilisateurs par ville** : **Bordeaux** (553 personnes), **Paris** (382 personnes), Marseille (86 personnes), Toulouse (68 personnes), Mérignac (66 personnes), Libourne (50 personnes), Pessac (50 personnes).
- **Utilisateurs par langues** : le français en première place (1 850 utilisateurs), l'anglais (261 utilisateurs), le russe (14 utilisateurs), l'espagnol (13 utilisateurs), le chinois (10 utilisateurs) et l'arabe (9 utilisateurs).
- **La durée d'engagement** moyenne est de **1 minute 28 secondes**.

Vues par titre de la page : 6 304 vues au total

- Page d'accueil : 1 231 vues (19%)
- Page des acteurs en Gironde : 839 vues (13%)
- Page Nos Missions : 696 vues
- Page Nous contacter : 286 vues
- Page Démarches / Droit au séjour : 261 vues



Une page Facebook - sortie en mars 2021

Pour consulter la page, [cliquez-ici](#)

Pour rappel, cette page a pour objectifs de partager des actualités, des évènements spécifiques aux publics réfugiés publiés par les acteurs du territoire : institutions, organismes de formation, associations (insertion, culture, lien social...).

Page Facebook : décembre 2021

- 43 vues de la page
- 3 mentions « j'aime la page » de plus – 118 mentions « j'aime » au total (contre 61 au mois d'août)
- 5 abonnés en plus – 135 abonnés au total

Lancement d'une nouvelle Gazette « POPul'AIR »

Une Gazette bimensuelle était conçue depuis la création de la Plateforme AIR.



En 2021, la volonté de moderniser cette publication et d'en repenser le contenu a émergé. Ainsi, une Gazette numérique, renommée « **POPul'AIR** » est réalisée et diffusée depuis septembre 2021, tous les deux mois (environ **240 destinataires** fin 2021). Elle a comme vocation première de **donner la parole aux personnes réfugiées** vivant dans le département, à travers leurs témoignages, leurs parcours, leurs recettes, leurs bonnes adresses, leurs événements, leurs expériences professionnelles etc. L'idée étant aussi de déconstruire les préjugés et de favoriser une meilleure connaissance des publics mais aussi des dispositifs auprès des acteurs de droit commun, des particuliers, des jeunes, des institutionnels. Le lien d'inscription et les numéros sont disponibles sur le site :

<https://www.refugies-gironde.fr/actualites/>

Concrétisation du projet tutoriels vidéo

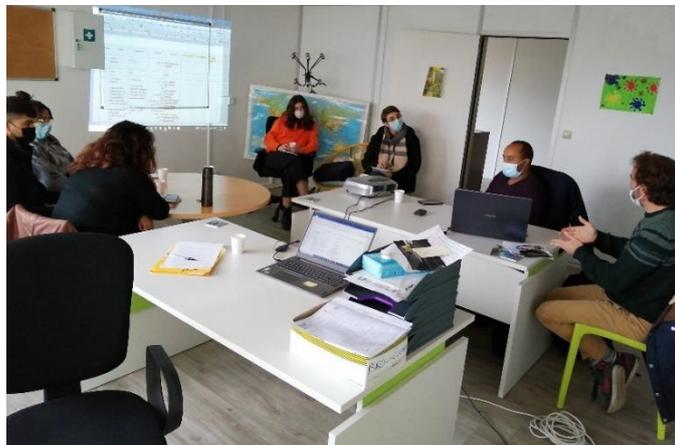
Depuis le mois d'octobre 2021, la plateforme AIR et le programme coop'r d'Unis-Cité mènent le projet de créer des « tutos vidéo » d'information par et pour les personnes réfugiées. Financés par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Gironde, ces tutoriels vidéo sont un outil d'appui au parcours d'intégration.

Une chaine Youtube lancée avec deux nouveaux « tutos vidéo »

Pour consulter la page, [cliquez-ici](#)



Une équipe composée de cinq jeunes volontaires en service civique, réfugiés et français, d'un bénévole pair-aidant réfugié, d'un professionnel de l'audiovisuel, d'un réalisateur-monteur-cameraman et de la coordinatrice de la plateforme AIR se réunissent tous les mercredis depuis le mois de novembre. Ces vidéos courtes de 3 minutes, sont sous-titrées en différentes langues les plus parlées des réfugiés afin de favoriser la compréhension de cette majorité : anglais, arabe, farsi, pashtou, tigrina, turc.



Réunion de l'équipe projet dans les locaux du COS un mercredi

Les thématiques sont choisies en fonction des besoins identifiés. Deux capsules vidéo ont déjà été réalisées **et sont en ligne sur [la chaine Youtube de la plateforme AIR](#)**. La première porte sur les numéros d'urgence en cas d'incidents en France et en Gironde (les secours, SOS médecins...), la deuxième sur l'usage d'un recommandé avec accusé-réception (envoi et réception). Les autres capsules vidéo porteront sur d'autres modalités pratiques propre à notre pays et à son fonctionnement tel que : prendre rendez-vous chez un médecin généraliste (Doctolib), comment passer son permis etc.



DEVELOPPER DES PROJETS
D'INSERTION HORS METROPOLE

Introduction

En Gironde, les enjeux liés à l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) portent sur un double constat : celui d'une métropole aux possibilités d'insertion limitées (marché du logement saturé, forte concurrence sur les offres d'emplois, etc.) et d'opportunités non saisies dans des villes stratégiques voisines.

La recherche de lien social, d'un emploi et de solutions de mobilité font partie des raisons qui poussent la grande majorité de ces publics à vouloir s'installer ou rester à Bordeaux ou sa métropole. En effet, les craintes relatives à l'accès aux services publics (emploi, logement social, transport en commun, soins, suivi social, etc.) et à l'intégration sociale (présence de pairs, soutien de la communauté, relation avec les habitants, etc.) freinent les personnes BPI dans une projection de vie hors métropole, en zone péri-urbaine ou rurale.

Pourtant, des territoires se dynamisent en périphérie des métropoles et sont en capacité de répondre à ces attentes et d'offrir un cadre favorable à leur accueil et intégration. Bien souvent méconnues de ces publics, certaines villes péri-urbaines (Libourne, Langon, Lesparre-Médoc, Saint-André de Cubzac, La Teste-de-Buch, La Réole, etc.) proposent de nombreux services, des réseaux de transport en commun ainsi qu'un dynamisme social et multiculturel croissant.

Malgré tout, il réside des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi hors métropole et des offres sont non pourvues. En effet, les entreprises et organismes de formation en zone périurbaine et rurale ont davantage de difficultés à mobiliser des candidats que les acteurs de Bordeaux Métropole. Bien que le marché du logement soit plus accessible et que des solutions de mobilité se développent, il est important de souligner que le transport et l'hébergement constituent encore des freins majeurs pour intégrer les formations et emplois hors métropole.

Ainsi, l'enjeu pour la Plateforme AIR est de saisir ces opportunités d'insertion professionnelle offertes par les bassins d'emplois en tension, de lever les freins périphériques les plus couramment rencontrés et enfin, de valoriser les territoires hors métropole aux yeux des publics et des professionnels qui les accompagnent.

En 2021, la Plateforme AIR s'est engagée à apporter des réponses à ces enjeux par la création d'actions d'intégration qui traitent de :

- l'insertion et la formation professionnelle ;
- l'accès au logement ;
- la mobilité ;
- l'inclusion numérique ;
- l'apprentissage du français ;
- le développement du lien social ;
- la sensibilisation auprès du grand public.

Ces réponses, présentées ci-après, sont le fruit d'un travail collaboratif et de partenariats tissés avec de nombreux acteurs du territoire.

Développer des solutions d'insertion socio-professionnelle

L'insertion professionnelle : l'emploi et la formation

Chiffres clés 2021

35	Acteurs de l'emploi (entreprises, SIAE, GEIQ, etc.) rencontrés
18	Organismes de formation rencontrés
19	Personnes BPI ont trouvé un emploi au sein des entreprises partenaires, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 1 CDD de plus de 6 mois • 2 CDD de 2 mois • 16 CDD saisonniers d'une durée inférieure ou égale à 3 semaines
5	Entreprises partenaires employeuses dans différents secteurs d'activités : viticulture, confection de tonneaux et barriques, blanchisserie et soudure.



Visite d'entreprises

Des visites collectives ont été réalisées dans les entreprises partenaires. Ainsi, nous comptabilisons :

- **3 visites** réalisées
- **7 BPI mobilisés, 4 ont signé un contrat à la suite de la visite**
- 4 conseillers en insertion et travailleurs sociaux mobilisés

L'objectif de ces visites est de favoriser la **découverte des offres d'emplois hors métropole** et de permettre la rencontre entre les employeurs et les publics.



Visite Tonnellerie Boutes - Beychac et Caillaux, Novembre 2021

Au-delà du public de la plateforme AIR, ces actions d'insertion ont bénéficié aux publics accompagnés par **6 autres établissements et dispositifs** : CPH COS Bordeaux, CPH Libourne Groupe SOS Solidarités, CADA Bordeaux Groupe SOS Solidarités, CADA Bordeaux Diaconat, CADA Bordeaux CAIO, Action Emploi Réfugiés.



Action Emploi
Réfugiés
#talentconnected



L'accès au logement

7 acteurs du logement rencontrés en 2021

Dispositifs mobilisés

- L'association **Deux Bouts** a ouvert **3 places supplémentaires d'hébergement à Libourne** en partenariat avec la plateforme AIR et le CPH de Libourne.
- L'association **France Horizon** a intégré 1 personne en emploi hors métropole au sein de son dispositif d'hébergement AISP à Artigues. Le partenariat a pour objectif de proposer une **solution d'hébergement** pour les publics BPI de la Plateforme AIR **qui intègrent un emploi ou une formation hors métropole**, et de les accompagner vers le logement autonome pour une insertion durable.

La mobilité

5 acteurs de la mobilité rencontrés

Mobilité appliquée à l'insertion professionnelle

Les visites collectives d'entreprises ont été réalisées en mobilisant les transports en commun (train, bus, tram, etc.) et la mobilité douce. La mise en situation pratique comprend :

- l'identification de l'itinéraire pour se rendre sur le lieu de l'entreprise ;
- le transport sur le lieu de l'entreprise selon les modalités transports adaptées à l'itinéraire.

Cette démarche a permis de lever les freins à la mobilité, de renforcer l'autonomie des candidats et de faciliter ainsi l'accès aux offres d'emploi hors métropole.

L'inclusion numérique

Formation Digit'All à Libourne

Expérimentation de la formation **Digit'All à Libourne** en partenariat avec **Konexio** :

2	Sessions réalisées à Libourne
80	Heures de formation collectives
14	BPI ont suivi la formation



Déploiement du conseil numérique à Libourne

Un conseiller numérique est présent depuis novembre 2021 à Libourne dans le cadre du dispositif national « **inclusion numérique** ». Rattaché au **CPH de Libourne**, le conseiller accompagne les publics BPI de l'établissement et de la Plateforme AIR dans l'ensemble des **usages numériques**.

Il propose un **parcours d'accompagnement spécifique**, incluant des **formations et ateliers** de différentes catégories et peut concevoir un accompagnement spécifique à chaque bénéficiaire. Les formations et ateliers dispensés par le conseiller numérique sont divisés en **3 catégories** :

- acquérir les savoirs de base au numérique ;
- réaliser ses démarches en ligne ;
- approfondir sa culture numérique et les usages du quotidien.

Le conseiller numérique est déployé pour une durée de **18 mois**.

Le développement de lien social

Après des mois de crise sanitaire limitant la mise en place d'activités culturelles et sociales pour les publics accueillis, la Plateforme AIR a commencé à relancer certains projets dès l'automne 2021. La Plateforme AIR a en effet également pour mission de favoriser l'intégration des BPI au niveau social. En outre, elle vise ainsi à sensibiliser les « populations locales » à l'accueil de ces personnes. Plusieurs projets ont pu débuter et devraient se développer à plus grande échelle en 2022.

Le programme « Tandems Interculturels & Citoyens »

La Plateforme AIR constitue des tandems composés d'une personne bénéficiaire d'une protection internationale installée en Gironde et une personne résidant de longue date dans le Libournais (Libourne et alentours) ou s'y déplaçant régulièrement. Les membres des tandems s'engagent à se rencontrer au moins une fois par mois sur une durée de 6 mois, reconductible une fois. La forme des rencontres dépend des intérêts communs des membres (exemples : sorties culturelles, cinéma, repas, balades, activités sportives ...).

Les objectifs de ce projet sont multiples : Favoriser les échanges interculturels entre les citoyen.ne.s en Gironde, favoriser l'intégration des personnes réfugiées, à travers la rencontre avec les habitant.e.s, la pratique de la langue française et la découverte de nouveaux territoires, créer un lien privilégié entre une personne résidant dans le Libournais de longue date et un.e nouvel.le arrivant.e.



Depuis son lancement à la rentrée (affichage, communication dans la presse locale, annonce sur un site de bénévolat, forum des associations de Libourne...), **2 réunions d'information collectives** ont été organisées aussi bien pour les publics que pour les bénévoles intéressés. Environ 20 bénévoles se sont manifestés et une quinzaine de BPI.

Fin 2021, **6 rencontres** ont pu être organisées et **4 Tandems** ont été véritablement formés.

La Plateforme AIR souhaite développer plus largement ce programme en 2022 et le décliner auprès d'autres publics : collègues, lycées, entreprises etc.

Les actions de sensibilisation

Projet vidéo – Lycée Max Linder

Le **lycée Max Linder** (1800 élèves) de Libourne est associé à la Plateforme AIR depuis novembre 2021 dans le cadre d'un projet vidéo en collaboration avec la **section cinéma** :

- 3 rencontres effectuées et 42 élèves informés
- 16 élèves de la classe de 1^{ère} et de terminale de la section cinéma mobilisés
- 1 projet vidéo pour l'année 2022
- Objectif de favoriser l'accueil et l'intégration des publics BPI à Libourne

« Cultivons les solidarités ! »

La Plateforme AIR rejoignait en janvier 2021 le consortium d'initiative nationale « **Un Univers Citoyen (UUC)** » porté par le réseau E-graine et regroupant de nombreux acteurs de la solidarité internationale et de la citoyenneté.

Quelques mois plus tard, la Plateforme AIR était nommée lauréate de l'appel à projet « Education à la Citoyenneté et à la Solidarités Internationale (ECSI) » du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine pour son projet « **Cultivons les Solidarités !** », co-construit avec plusieurs acteurs du consortium UUC : l'association E-graine Nouvelle-Aquitaine, l'institut Don Bosco, l'association SOS Méditerranée et le collectif MAEVA.

Ce projet vise à **sensibiliser les jeunes du territoire** à l'accueil des publics issus de la migration via :

- **3 journées de sensibilisation** animées dans des **établissements scolaires en Gironde**
- un programme ludique et complet : **ciné-débat** le matin, **forum des associations** le midi et **ateliers collectifs** l'après-midi
- des **jeunes impliqués dans la réalisation du projet** : un service civique porté par la plateforme AIR, deux stagiaires affiliées au partenaire E-graine et les jeunes des établissements scolaires ciblés
- un objectif de **1000 jeunes sensibilisés en 2022**



Les « Cafés Babel » à Libourne

Fin 2021, La Consigne et la Plateforme AIR se sont réunies pour proposer une nouvelle activité commune : des cafés linguistiques appelés « Cafés Babel ». Concrètement, il s'agit de proposer un moment convivial lors duquel le public pourra discuter, découvrir des langues variées et les pratiquer (français, arabe, anglais, espagnol, farsi, pachto, dari...), rencontrer de nouvelles personnes, le tout autour d'un café, d'un thé, d'un jeu, d'un livre...

Objectifs ?

- Encourager la mixité sociale et les échanges interculturels entre les citoyen.ne.s en Gironde ;
- Favoriser l'intégration des personnes réfugiées, à travers la rencontre avec les habitant.e.s et la pratique de la langue française ;
- Promouvoir la pratique des langues étrangères pour les habitant.e.s du libournais ;
- Valoriser la diversité culturelle et linguistique ;
- Créer du lien social.

Les premiers événements devraient avoir lieu dès le mois d'avril 2022.

Présentation du partenaire

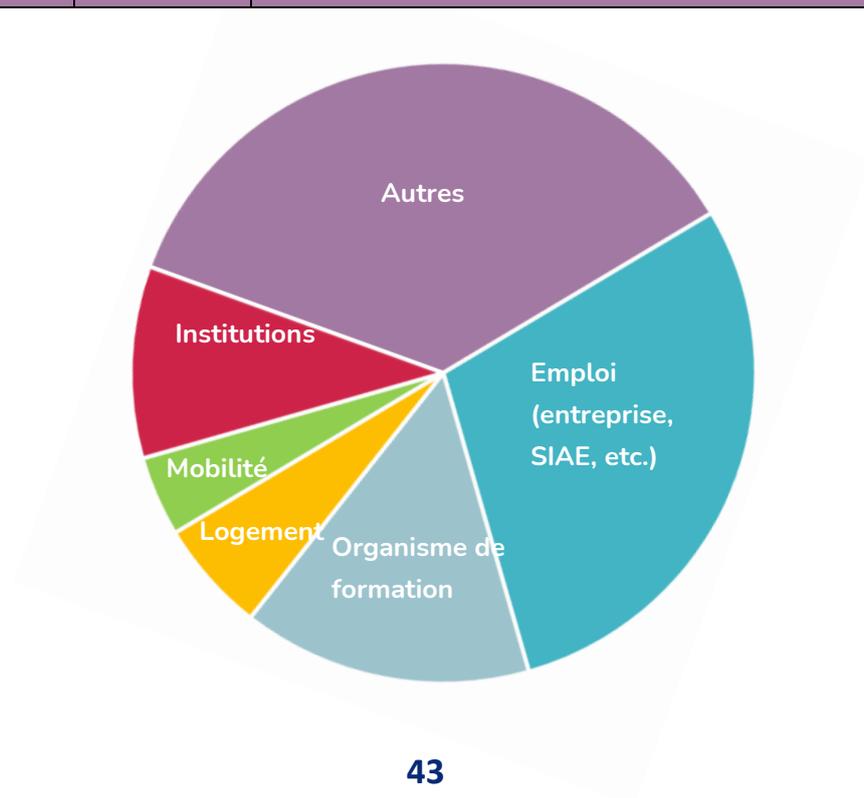


L'association La Consigne propose des activités et des actions autour de la coopération et la convivialité, la culture et la création, la transition écologique et sociétale, le soutien aux familles et un Café participatif.

La Consigne c'est aussi un Espace de Vie Sociale pour favoriser le lien, la rencontre et le partage au sein de la Maison Graziana, en partenariat avec le Tiers Lieu l'Arrêt Minute. Il s'agit ainsi d'un partenaire dynamique ancré sur le territoire qui, comme la Plateforme AIR, vise à favoriser les synergies et le « faire ensemble ».

La plateforme AIR hors métropole comptabilise **120 rencontres partenariales** en 2021.

Typologie des partenaires rencontrés	Nombre de partenaires rencontrés	Liste (non exhaustive)
Emploi (entreprise, SIAE, etc.)	35	Château Palmer, Banton & Lauret, Tonnelerie Boutes, Leclercl SCASO, Aquidep, O-I, GEIQ Propreté, Relais pour l'emploi, Le Bocal Local, Les Lavandières d'Aquitaine, Régie LibRT, Orange Gironde Numérique, etc.
Organisme de formation	18	Batipro, Alios Formation, MFR Gironde, MPS Formation, IFI Peinture, Insup Formation, Form'Aqui, Simplon Nouvelle-Aquitaine, etc.
Logement	7	France Horizon, ACLEF, Habitat Jeunes Bassin d'Arcachon, Caracol, Vivre Avec, Un Deux Toits, etc.
Mobilité	5	Alter & Go, Wemoov, Réseau Mob'in, ECOV, APREVA
Institutions (collectivités locales, CCAS, etc.)	12	PLIE, Mission Locale, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental 33, CCAS, CDOS, EPIDE, etc.
Autres (associations, fédérations, établissements scolaires, etc.)	43	ANEFA, UNA 33, FASNA, Lycée Max Linder, Fondation Amnesty Internationale, Fondation de France, Viltais, etc.



Cette **mise en réseau** avec ces acteurs a favorisé l'identification des **outils et des dispositifs déployés sur le territoire**. La Plateforme AIR diffuse l'information via son site internet *refugies-gironde.fr* afin de **valoriser ces actions** auprès des publics et des acteurs de l'accompagnement social. Le renforcement des liens partenariaux hors métropole est au cœur des missions de la Plateforme AIR puisqu'il favorise le déploiement d'une **dynamique d'accueil et d'intégration des publics à l'échelle départementale**.

En complément des actions identifiées et déjà présentes sur le territoire, la plateforme AIR s'est associée aux différents partenaires avec l'objectif de **co-construire de nouvelles réponses pour faciliter la mobilité des publics BPI hors métropole**.

Ainsi, la plateforme AIR et ses partenaires ont élaborés **deux nouvelles actions** qui verront le jour en 2022 et qui répondent à l'enjeu **d'accès à la formation et à l'emploi hors métropole** pour les publics BPI :

- **ins'AIR Bâtiment** : une action de formation qui valorise les opportunités hors métropole tout en levant les freins périphériques
- **MiMMi** : un hébergement mobile qui lève les freins lié à la mobilité et au logement

Actions en 2022

Formation ins'AIR Bâtiment

La plateforme expérimente son **premier modèle de formation pré-qualifiante adaptée au public BPI**. Celui-ci apporte une réponse globale afin de permettre sur un temps court un **accès à un emploi ou une formation qualifiante**, ici dans le secteur du bâtiment (second oeuvre). Pour ce faire, il propose d'accompagner et de former les personnes sur les différents aspects qui représentent les **principaux freins** à leur intégration : technique métier, français, mobilité, codes professionnels, logement, etc.

6 partenaires sont mobilisés dans le cadre de l'action :

- **AERé** : accompagnement individualisé et ateliers socio-professionnels adaptés
- **Batipro** : formation technique bâtiment second-oeuvre
- **Alios formation** : français à visée professionnelle
- **Alter & Go** : accompagnement mobilité et randonnées peri-urbaines
- **CLAP** : positionnement linguistique et évaluation en sortie
- **Bati'Action** : mise en lien avec les SIAE

Ce dispositif est une **première étape** qui apporte les pré requis nécessaires pour l'amorce d'un parcours d'insertion professionnelle. Le programme adopte une logique **d'accompagnement global** qui assure un **suivi personnalisé** (logement, psychologique, démarches administratives, etc.) et une **rémunération**.

Ins'AIR

bâtiment

Programme d'Accélération Vers l'Emploi



PRÉ-INSCRIPTIONS JUSQU'AU 28 MARS

VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

➔ [HTTPS://URLZ.FR/HENZ](https://urlz.fr/henz)

C'EST QUOI ?

- + Une **formation professionnelle pré-qualifiante** aux métiers du bâtiment (second oeuvre)
- + **Des cours de français**
- + **Des ateliers collectifs** pour renforcer son autonomie
- + Un **accompagnement individuel**

i

Quand ? début le 14 avril 2022

Durée ? 4 mois

Où ? à Pessac - 6 rue Galilée

Places disponibles ? 12 places

Formation indemnisée ? OUI

CONTACT
Samya LEMKHANNET (Action Emploi Réfugiés)
06.24.77.96.28 - samya@actionemploirefugiés.com

p

C'EST POUR QUI ?

Femmes et hommes

Bénéficiaires d'une protection internationale

Motivés par les métiers du bâtiment

Majeurs (18 ans minimum)

Niveau de français A1 minimum, oral et écrit

Habitant en Gironde (33)



La formation vise une **insertion plus large à l'échelle départementale** et porte une attention particulière aux **opportunités hors métropole**, notamment en abordant le volet mobilité de façon innovante grâce aux randonnées péri-urbaines. Ces ateliers mobilité sont un support d'apprentissage concret pour mieux se déplacer en Gironde, tout en découvrant les villes voisines de la métropole et leurs ressources : emploi, formation, transports en commun, soins, écoles, activités sportives et culturelles, etc.

En fin de formation et afin de sécuriser la suite du parcours, les personnes bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** pour la mise en œuvre de leur projet socio-professionnel.

MiMMi : Micro-Maison Mobile de l'Insertion

Développé par la Plateforme AIR, MiMMi est un projet innovant qui vise à **favoriser l'insertion professionnelle en milieu rural ou péri-urbain** par la mise à disposition d'un **hébergement provisoire mobile et autonome** qui s'adapte au projet de chacun.

MiMMi est un habitat placé à **proximité du site de formation ou du lieu de travail**, dans les terrains privés mis à disposition par les partenaires (hébergeur solidaire, entreprise, collectivité, etc.) et qui se déplace régulièrement au regard du bénéficiaire et des possibilités d'implantation.

3 partenaires sont mobilisés dans le cadre du projet :

- **Les Compagnons bâtisseurs** : acteur de l'insertion professionnelle chargé de l'animation du chantier formation
- **Enowo** : bureau d'étude spécialiste de l'éco-habitat et l'habitat mobile qui accompagne la maîtrise d'ouvrage dans toutes les étapes du projet
- **Cancan** : collectif d'architecte designers en soutien à la conception de l'habitat

La livraison des habitats MiMMi est prévue en juin 2022.

MiMMi, un habitat ...



confortable
moderne, optimisé, tout équipé et individuel



de proximité
situé à proximité du lieu de l'activité et placé dans un terrain ou jardin (hébergeur solidaire, entreprise, etc.)



accompagné
comprenant un accompagnement dans le logement



écologique
conception bioclimatique, autonomie énergétique et faible consommation



éducatif
construit en chantier formation délivrant une qualification

Conclusion

Malgré un climat sanitaire incertain ayant eu quelques répercussions organisationnelles, l'année 2021 a été rythmée par un travail conséquent pour le renforcement de la qualité de l'accompagnement du public de la plateforme AIR avec une adaptation de l'accompagnement au plus proche des besoins du public et la mise en place de permanences sans rendez-vous, mais également par le développement de nouveaux outils permettant un accompagnement global et un suivi détaillé des situations.

2021 aura été également marquée par un effort de coordination avec les acteurs de l'intégration pour proposer un accompagnement plus efficient du public pris en charge au sein du dispositif.

Enfin, de nombreux partenariats ont été créés, d'autres renforcés notamment avec les acteurs du droit commun, afin de pouvoir mener à bien notre mission principale d'accompagner vers l'autonomie et de ramener le public vers le droit commun.

Un travail d'envergure a été mené par toute l'équipe de la plateforme AIR afin de renforcer et améliorer la communication à destination du public et des différents acteurs qui les accompagnent. Le fruit de ce travail a abouti à la mise en ligne d'un site internet traduit en plusieurs langues permettant de diffuser des informations locales et spécifiques au parcours d'intégration sur notre département. Nous avons également à cœur de sensibiliser un public plus large à la cause des bénéficiaires d'une protection internationale. C'est ainsi qu'est née la nouvelle version de la Gazette de la plateforme AIR, la Gazette POPul'AIR, qui tous les deux mois, donne la parole aux bénéficiaires d'une protection internationale domiciliés en Gironde et valorise leurs parcours d'intégration.

L'année 2022 à venir sera sous le signe de la continuité pour l'accomplissement des missions de la plateforme AIR, avec l'émergence de nouvelles initiatives permettant d'offrir des solutions d'intégration innovantes en mobilisant les partenaires locaux et les nombreuses ressources qu'offre le territoire Girondin. L'année à venir sera également marquée par une réflexion stratégique afin de répondre à la demande institutionnelle concernant le lancement du programme AGIR, programme d'accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés porté par la direction générale des étrangers en France, en lien avec la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL).

NOUS CONTACTER



Bordeaux Métropole

Accueil de la plateforme, locaux du COS à Mériadeck : 05 57 81 25 90

plateformeair33@fondationcos.org

Manon PUECH, agent d'accueil

Marine BORDONNAT, travailleuse sociale

plateformeair33@fondationcos.org

Koniba DIOMANDE, chargée d'insertion professionnelle

kdiomande@fondationcos.org

Amanda BAUDORRE, chargée d'insertion professionnelle

abaudorre@fondationcos.org



Hors Bordeaux Métropole

Laure PEZERET, travailleuse sociale chargée d'intégration

06 75 77 92 51- plateformeairgironde@groupe-sos.org

Thomas BUINEAU, chargé de projet logement/emploi/mobilité

06 74 25 79 63 - thomas.buineau@groupe-sos.org

Coordination de la Plateforme AIR

Marion BROSSARD – coordinatrice de la plateforme départementale AIR

mbrossard@fondationcos.org - 06 16 42 78 23

Autres contacts de la plateforme AIR

Myriam BURGER, adjointe de direction du pôle Intégration, Fondation COS

Alexandre Glasberg - mburger@fondationcos.org

Emel ZGHIDI, directrice Asile & Intégration, Groupe SOS Solidarités –

emel.zghidi@groupe-sos.org